

Adressage Communal

La pose des numéros de maisons

Chaque numéro sera posé par notre prestataire du Bureau d'Études ENVERGURE, M. Gilles ANTOINE qui prendra contact avec vous à cet effet.

Selon la situation de votre logement, la pose s'effectuera sur votre façade, votre portail (ou votre boîte-aux-lettres) en respectant la charte de pose : le numéro devra être visible en bordure de voie (hauteur recommandée : 1,80 m depuis le seuil)

La numérotation est métrique dans le sens croissant à partir du départ de la voie ; les numéros pairs sont à droite et les impairs à gauche.

En cas de nécessité de renouvellement, une seconde plaque vous sera facturée.